



Les limites de l'indépendance

LA CÔTE Les partis indépendants le sont-ils vraiment? Leurs responsables en sont persuadés!

MARIE-CHRISTINE FERT
 m-c.fert@lacote.ch

S'il est un parti atypique dans la mouvance des indépendants, c'est assurément les Gens de Gland (GDG). Majoritaire au sein de la Municipalité avec quatre représentants dont le syndic Gérald Cretegnny, et formation la plus importante du législatif avec 28 élus, ce groupe né en 1973 fait figure de référence. «Les communes de 3000 habitants devant passer au scrutin proportionnel l'an prochain, des personnes souhaitant constituer une entité se voulant une alternative aux partis traditionnels sont venus nous consulter», note Daniel Calabrese, coprésident des GDG. Un poids indéniable mais qui n'a pas empêché une certaine érosion du nombre de ses représentants au sein du législatif lors des dernières élections. Un retrait mathématique, selon le responsable, due à l'arrivée des Verts et de l'UDC. Et qui risque de se reproduire puisque les Vert'libéraux ambitionnent de présenter une liste.

Pas de quoi affoler Daniel Calabrese qui est persuadé que face aux partis imposant des consignes, les groupes d'opinion libre où chacun vote comme bon lui semble auront toujours un avenir. Qui ajoute que la couleur des GDG peut évoluer selon les législatures, soulignant qu'elle était plutôt verte lors de la précédente avec la présence dans ses rangs de députés écologistes. Et quand on lui fait remarquer une certaine prédisposition du GDG à pencher à droite, il renvoie à la récente votation sur l'augmentation du taux d'imposition combattue par le PLR alors que son groupe était plutôt pour.

Ah, ces hausses d'impôts! A Nyon, le municipal du Parti indépendant nyonnais (PIN), Claude Uldry, en charge des finances, s'est senti bien seul lorsqu'il a fal-

lu défendre une telle augmentation: ses colistiers l'ont refusée aux côtés du PLR, des Vert'lib et de l'UDC. Créé en 1950, suite à une scission avec les radicaux, ce parti qui a eu un syndic de 1974 à 1985, Michel Hans, compte actuellement 11 représentants au sein du législatif. Indépendant certes, mais pas lors des campagnes des élections communales puisqu'il fait plate-forme commune avec les partis de droite. «Si nous ne le faisons pas, nous ne pourrions pas garder notre municipalité», se défend Robert Jenefsky, président du PIN. S'il reconnaît que sur pas mal de dossiers, des sensibilités communes apparaissent avec la droite, lui préfère définir le PIN au centre de l'échiquier politique: c'est, dit-il, un parti bourgeois économiquement, avec une âme sociale et un fort enracinement local. «Ce sont les membres qui font la politique du parti», affirme-t-il, constatant qu'à «Nyon, comme l'a montré une actualité récente, les gens sont plus intéressés par la multiplication des feux rouges que par l'idéologie politique». Quant à l'avenir, Robert Jenefsky se veut confiant, annonçant l'arrivée de nouvelles recrues qui devraient apporter de la valeur ajoutée à la formation de par leur expérience professionnelle.

Des alliances pour contenir l'érosion des voix

Recruter de nouveaux adhérents, c'est aussi le souci de L'Entente morgienne. Cette institution qui a fêté dernièrement ses cinquante ans est en perte de vitesse. Alors qu'elle comptait 20% de l'assemblée délibérante il y a vingt ans, ce pourcentage est actuellement de 11%. Elle qui a eu depuis sa création un syndic, Luc-Etienne Martile (1967-1973), et six municipaux, n'a plus de représentant au sein de l'exécutif. «Nous ne sommes ni à droite, ni de gauche, mais de Morges, aime à rappeler Eric Décosterd, président de l'Entente. Au sein du législatif, nous avons, avant tout, un rôle d'arbitre et de facilitateur. Et plus une situation est polarisée, plus le rôle du centre devient important.»



« Au sein du législatif, nous avons, avant tout, un rôle d'arbitre et de facilitateur! »

ERIC DÉCOSTERD
 CHEF DE L'ENTENTE MORGIENNE

Avant de souligner que le positionnement au centre n'est pas toujours facile. Et si cela ne suffisait pas, l'Entente morgienne a vu l'arrivée il y a deux ans de Morges Libre, entité fondée dans la

précipitation. Apprenant que l'UDC voulait créer un groupe portant le même nom, Vaud Libre a immédiatement déposé les statuts de la nouvelle association. Un pacte de non-agression a été signé et l'Entente morgienne accueille dans ses rangs au Conseil communal un représentant de Morges Libre, Frédéric Vallotton. Sa formation a surtout des prétentions au niveau du district et lui se définit comme un «ultra du centre». «Nous essayons de construire un centre fort en ouvrant nos rangs à d'autres sensibilités», commente Eric Décosterd. Et c'est ainsi que pour la campagne des communales, l'Entente morgienne a signé un accord avec les Vert'libéraux pour partir ensemble dans la bataille du législatif. ◉

VAUD LIBRE VEUT FÉDÉRER

Les Gens de Gland n'adhèrent pas à Vaud Libre, d'une part parce qu'ils trouvent la structure pas assez indépendante politiquement et, d'autre part, parce qu'ils n'ont pas besoin de relais au Grand Conseil, leurs membres pouvant siéger à Rumine sous l'étiquette de leur choix. En revanche, le Parti indépendant nyonnais, l'Entente morgienne et Morges Libre ont rejoint les rangs de la fédération qui compte également Ouverture Bex, l'Union Pulliérane, Vevey Libre et Montreux Libre.

Pour son président Emmanuel Gétaz, la liste devrait s'allonger à compter de 2016 avec la présence des partis dans les communes de plus de 3000 habitants. «L'Entente morgienne ou le PIN ont plus de contacts au plan cantonal, tout se traitait au niveau communal. Vaud Libre, avec ses députés, peut faire remonter l'information», explique-t-il. Et d'ajouter que des réunions de travail sont mises en place pour permettre aux adhérents d'échanger des idées et d'être novateurs dans la préparation de la future campagne des communales. ◉

PUBLICITÉ

Conforama

SAMEDI 13 JUIN, DANS VOTRE MAGASIN DE CHAVANNES DE BOGIS

ACHETEZ et PARTEZ SANS PAYER!

PARTICIPEZ AU GRAND JEU

CENTRE MANOR CHAVANNES

*Voir conditions en magasin